



Matériel requis pour la rentrée scolaire 2024-2025

Cours en Unité de rattrapage (U.R.)

Chaque élève doit avoir en sa possession tous les articles suivants:

1 gomme à effacer blanche	<input checked="" type="checkbox"/>	1 stylo bleu	<input checked="" type="checkbox"/>
1 règle	<input type="checkbox"/>	1 stylo rouge	<input type="checkbox"/>
1 ensemble de géométrie	<input type="checkbox"/>	crayons de plomb ou crayons porte-mines	<input type="checkbox"/>
1 cartable 1"	<input type="checkbox"/>	3 surligneurs de couleur différente	<input type="checkbox"/>
1 cartable 2"	<input type="checkbox"/>	1 calculatrice scientifique avec touche a b/c	<input type="checkbox"/>
1 ruban correcteur	<input type="checkbox"/>	1 paquet de feuilles mobiles	<input type="checkbox"/>

**** 1 clé USB de 8 Go pour toutes les matières et pour tout le secondaire ****

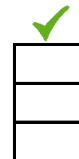
Lors du premier cours, chaque enseignant(e) remettra à l'élève les documents requis pour cette matière ainsi qu'une facture indiquant le coût de ce matériel, selon le niveau où l'élève se situe. Si l'élève a plus d'un niveau à faire, une nouvelle facture sera émise au cours de l'année.

Éducation physique pour U.R.

Espadrilles de sport à semelles non marquantes convenablement attachées
T-shirt avec manches courtes ou manches longues (camisole interdite)
Survêtement de sport, short ou cuissard de longueur mi-cuisse

***Le jeans et le cuissard de volley (stretch) sont interdits en éducation physique et le midi au gymnase.**

***Vêtements adaptés à la température lors des sorties à l'extérieur.**



Les élèves étant deux par casier, nous recommandons fortement de respecter le format demandé pour les cartables, afin que chacun ait suffisamment d'espace pour le rangement.

L'élève peut apporter ses écouteurs s'il le souhaite, s'il n'en n'a pas l'école lui en prêtera.